

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 12 novembre 2012

Le conseil d'école légalement convoqué s'est réuni ce jour, lundi 12 novembre à 18h00, sous la présidence de Mme Ferreira, Directrice.

Secrétaire de séance : Mme Brochery

Présents

Mme FERREIRA, Présidente du conseil d'école, représentante de l'éducation nationale

M. Foucher, Maire de Salles Sur Mer

M Heckmann, D.D.E.N

M. Pastor, enseignant, représentant de l'éducation nationale

Mme Brochery, Mme Saulières, Mme Grenot, Mme Lagache, Mme Florion, Mme Bornet, enseignantes, représentantes de l'éducation nationale

Mme Vincent, Mme Lefebvre, Mme Andouche, M. Bernard, M. Ammar-Boudjelal, membres du comité de parents d'élèves, parents élus titulaires

Mme PINEAU, Melle VAUD, ATSEM, membres invités à titre technique

Mme CHAIGNEAU, polyvalente, M. Orven, Directeur général des services, Mme DUPRAT, animatrice : membres invités à titre technique

Absents excusés :

Mr Pichaut, Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Cartigny, Adjointe à la mairie, chargée de l'école

Mme Beraud, bibliothécaire

Mme Martin, membre du comité de parents d'élèves

Mme la Directrice a rappelé la réglementation à savoir que sont membres de droit du conseil d'école uniquement Monsieur Le Maire et son adjointe chargée de l'école.

Monsieur le maire ayant souhaité la présence de Mr Orven, Mme CHAIGNEAU et Mme Duprat, ces dernières ne pourront prendre la parole que pour le point cantine, garderie, interclasse.

1- RESULTATS DES ELECTIONS

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu le 12 octobre 2012.

Les votes se sont faits par correspondance cette année. La participation a été plus importante que l'an passé.

Nombre d'électeurs inscrits : 259

Nombre de votants : 85

Nombre de suffrages exprimés : 81

Mmes VINCENT, ANDOUCHE, MARTIN, LEFEBVRE et Mrs BERNARD, AMMAR-BOUDJELAL ont été élus membres titulaires du comité de parents

2- EFFECTIFS ET STRUCTURE DE L'ÉCOLE

L'organisation de l'école pour l'année 2012-2013 est la suivante :

1 classe de PS	Mme BORNET
1 classe de TPS-MS	Mme FERREIRA (Mme BONNEAU le vendredi : jour de décharge de direction)
1 classe de GS	Mr PASTOR
1 classe de CP	Mme BROCHERY
1 classe de CE1	Mme SAULIERES (complément de service le jeudi : Mme BONNEAU)
1 classe de CE2	Mme GRENOT
1 classe de CM1	Mme LAGACHE
1 classe de CM2	Mme FLORION

	Prévisions rentrée 2012	Rentrée 2012/2013	Prévisions rentrée 2013
PS	19	26	16 à l'état civil + 3TPS
MS	20	19 + 3TPS	26
GS	18	18	19
CP	20	19	18
CE1	27	28	19
CE2	21	22	28
CM1	27	25	22
CM2	22	23	25
total	174	180 + 3TPS (dont 2 maintiens)	

Pour la rentrée 2013, l'effectif en maternelle sera faible, le problème d'une fermeture pourrait se représenter. En ce qui concerne le lotissement de La Frénée, Monsieur Le Maire a dit qu'il était encore trop tôt pour en dire quoi que ce soit.

MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE : Compte tenu de l'allongement des vacances de la Toussaint, le rattrapage des 2 jours de classe se fera le mercredi 22 mai toute la journée et le vendredi 5 juillet 2013. (dates qui concernent notre département)

3- RASED

Mme MOTTU est la psychologue scolaire du secteur. Le poste de Mme Maloubier (maîtresse spécialisée E, à dominante pédagogique) a été supprimé. Le RASED a été réorganisé. Les enseignants peuvent faire appel à un enseignant spécialisé d'un autre RASED pour avoir des aides indirectes. Il n'y a plus de prise en charge directe d'élèves.

4- REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur, celui-ci sans changement, est voté à la majorité.

Monsieur Le Maire s'est abstenu.

M Foucher souhaite qu'un travail de réflexion soit mené, avec les personnes concernées, afin de compléter le règlement d'interclasse notamment en ce qui concerne les jouets autorisés.

Rappel : Les élèves et leurs parents ne peuvent retourner dans les salles de classe sans être accompagnés par un enseignant ou par la directrice.

5- PROJET D'ECOLE

A partir de l'analyse de différents bilans :

- bilan des acquis à l'école maternelle (compétences en langage, découverte de l'écrit, découverte du monde, devenir élève)
- résultats des évaluations nationales des ce1 et cm2 sur les quatre dernières années
- nombre de maintiens
- nombre d'orientations en EGPA
- nombre de PPRE
- nombre d'élèves proposés pour un stage de remise à niveau
- nombre d'élèves pris en charge en aide personnalisée

L'équipe enseignante a rédigé un diagnostic sur les réussites de l'école et défini des objectifs prioritaires à travailler afin d'améliorer les compétences des élèves. L'organisation, la périodicité et les modalités de l'évaluation des acquis des élèves sont exposées au conseil d'école pour chacun des axes suivants :

Axe 1 : « Consolider les savoirs fondamentaux dans l'Ecole du socle, prioritairement les compétences 1 et 3 du socle »

Compétence du socle visée : « s'exprimer clairement à l'oral avec un vocabulaire approprié et précis » afin de permettre à chacun de s'exprimer de façon claire, structurée, précise et de plus en plus riche dans des situations orales.

Axe 2 : « Prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun »

Prendre en compte la diversité de chacun afin de faire progresser chaque élève en tenant compte de son rythme et de ses difficultés

Respecter les autres et les règles de vie collective afin de permettre l'épanouissement des élèves tout en respectant le matériel, les lieux et autres.

Axe 3 : « Ecole du socle : de l'école au collège...Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages au-delà des nécessaires ruptures»

Renforcer la liaison inter cycles et la liaison inter degrés avec la mise en place de projets communs afin de mettre en valeur et transmettre les travaux des élèves en direction des autres (mise en place du blog de l'école et amélioration de la liaison GS/CP)

6- BIBLIOTHEQUE

Aucune question.

7- INFORMATIQUE ET INTERNET

Mme la Directrice expose le bilan de l'intervention de M. Loreau, conseiller pédagogique TICE auprès de M. l'Inspecteur de l'éducation nationale pour la période de septembre et octobre 2012

Création d'un espace de diffusion pour l'école :

Un espace de diffusion a été créé sous la forme d'un blog, de même qu'un compte pour chaque enseignant et un compte élève permettant à chacun de publier : textes, images et sons... La diffusion de l'adresse et la consultation publique se fera quand l'architecture du blog sera en place et que du contenu sera publié.

Les parents recevront une autorisation à signer afin de permettre l'utilisation des productions de leur enfant (dessin, vidéo, photo, voix...).

Formation des enseignants :

Une formation à la prise en main du blog a été organisée et une documentation mise à disposition de l'équipe. La prise en main de la solution serveur intrascol se fera dans un deuxième temps lorsque le serveur sera opérationnel.

Déploiement du matériel :

1. les 6 PC portables ont été intégrés au parc informatique de l'école
2. le point d'accès WIFI non permanent et déplaçable a été paramétré pour que les PC puissent être utilisés dans toutes les salles de l'école primaire.

En travaux :

1. le NAS Dlink fourni par cybertek ne permet pas de mettre en place la gestion des comptes utilisateurs gérée par la solution intrascol. C'est pourquoi M. Loreau propose d'installer les deux disques durs du NAS sur une machine offerte par l'IUT de La Rochelle afin de pouvoir installer une vraie solution serveur qui rendra un meilleur service que la solution de sauvegarde du NAS. M. le maire donne son accord.
2. Il reste à déployer quelques logiciels sur les 6 PC portables pour compléter l'offre. Par ailleurs, l'école bénéficie du plan DUNE qui permettra de compléter l'offre logiciels à hauteur de 500 €. La commande sera passée par l'école via un portail numérique.
3. Un aménagement de la salle des maîtres est à envisager pour utiliser une partie des étagères pour entreposer et alimenter les 6 PC et les autres matériels des dotations futures (année N+1 et N+2) lors de la période de recharge. Une demande de travaux à valider est en cours de rédaction.

Monsieur Le Maire a rappelé que la mairie gérait les infrastructures (matériel, dotation et dépannage) mais pas les logiciels.

Il a annoncé l'achat de six nouveaux ordinateurs portables l'an prochain.

Les enseignants ont souhaité aussi pouvoir obtenir du petit matériel comme des souris, des casques... Une demande complète sera faite par écrit.

Les représentants des parents d'élèves ont proposé qu'un inventaire des machines soit fait pour gérer au mieux le parc.

8- ACTIVITES PERISCOLAIRES

Cantine, garderie, interclasse

L'aménagement de la sortie de la cantine avec des pots de fleurs prévu lors du conseil d'école du mois de juin ne sera pas fait. Ainsi pour accéder à la cantine depuis la cour de l'élémentaire, les enfants passeront dorénavant par l'extérieur. La sécurité du passage est à l'étude.

Le règlement de la cantine et garderie sera donné d'ici la fin de la semaine.

Il a été souligné par les représentants de parents un manque en quantité de certains plats, principalement ceux affectionnés des élèves. Les dames de service sont vigilantes et essaient de responsabiliser les élèves pendant les repas. De même, il n'y a plus de chef de table, chaque enfant se sert à tour de rôle.

La salle de la garderie est ouverte aux enfants en cas de forte pluie pendant l'interclasse du midi.

ACCOMPAGNEMENT AUX LECONS :

Il y a 35 enfants inscrits (7cp, 7 ce1, 6 ce2, 9 cm1, 7cm2).

9- COOPERATIVE SCOLAIRE

Deux mandataires ont été nommés pour cette année : Mme LAGACHE et Mr PASTOR.

Le montant de la cotisation des parents à la coopérative scolaire pour 2012.2013 s'élève à 1436 euros.

La coopérative a permis, entre autre chose, l'achat de la collection complète des dvd « C'est pas sorcier. », de trois appareil-photos, d'un pocketrak, d'une patinette...

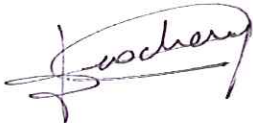
Questions diverses

1- Les parents d'élèves demandent à ce que la troisième ATSEM promise au mois de juillet soit affectée à l'école. M. le Maire explique que c'est un sujet à travailler en petit comité de 4 à 5 personnes. Il demande à ce que Mme la Directrice s'engage par écrit à une rotation des ATSEM entre les classes. Cette dernière a fourni un premier courrier sur leur emploi du temps sur le temps scolaire à sa demande puis un second sur une rotation selon les besoins du service. La question de la rotation entre les classes n'est pas évoquée dans la réglementation. Cette responsabilité relève de la directrice. Les représentants des parents d'élèves évoquent la mise en place d'une pétition.

2- Les représentants des parents demandent à ce que la sécurisation de la rue Croix des fleurets soit revue.

3- M. le Maire annonce la suppression du bac à sable dans la cour de la maternelle en soulignant la difficulté pour trouver une bâche, l'aspect sanitaire et la surcharge de travail pour le personnel de ménage. Il sera nécessaire de trouver de nouveaux jeux pour les plus petits.

La secrétaire
Mme BROCHERY



La Directrice
Mme FERREIRA

